

Budget : PRINCIPAL LE CHALARD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2024

Décision modificative budgétaire n°1 - Délibération n°2024-028

Décision modificative dans le cadre de la fongibilité des crédits.

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	FCT. Opé.	Montant	Compte	FCT. Opé.	Montant
Concessions et droits similaires				2051	020 H.O.	200,00
Installations, matériel et outillage techn	2315	020 H.O.	200,00			
Investissement dépenses			200,00			200,00
		Solde	0,00			

.Certifiée exécutoire, compte tenu de sa transmission en Préfecture le 02/09/2024
Et de sa publication le 02/09/2024

Le Maire,
Annick HUCHET


